

Un saint à Gap : Arnoux et son culte (XI^e-XX^e siècle)

Philippe Franceschetti
Olivier Hanne

Si nous recherchons aujourd’hui les traces dans les Hautes-Alpes de saint Arnoux – ou Arnulphe –, patron de la cathédrale de Gap et du diocèse depuis le XIV^e siècle, que pouvons-nous trouver ? À Gap, un maigre butin somme toute : à son nom une place, une maison paroissiale, un co-patronage de la cathédrale, un vitrail où le saint est représenté sous les traits de Mgr Bernadou, son successeur neuf siècles plus tard... et un tableau de Louis Court, datant du XVII^e siècle, rare représentation visible du personnage aujourd’hui. L’évêque y est représenté comme menant le peuple de Gap vers le Christ.

Ce n’est pas, bien sûr, une représentation fidèle de l’allure d’Arnoux, mais certainement une illustration intéressante de ce qu’on a retenu de son action pastorale bien après sa mort. Car pendant longtemps les fidèles ont gardé en mémoire son zèle pour rétablir la foi dans le diocèse et lui ont voué un culte parfois fervent. On retient encore de son épiscopat l’idée d’une réforme qui a pu sauvegarder l’Église face à des dangers de perversion. L’historien doit comprendre d’où vient cet héritage, en essayant de retracer le parcours du saint.

La vie de saint Arnoux est entourée de mystères. Les dates de son épiscopat ne paraissent que purement indicatives, et seule sa mort en 1079 fait l’objet d’un relatif consensus¹. Cette méconnaissance doit être attribuée à la pauvreté des sources le concernant. Un seul acte diplomatique a été conservé, lorsqu’il fut témoin au concile réformateur d’Avignon aux côtés du légat Hugues Blanc, le 5 avril 1066². Au cours de cette assemblée, l’évêque de Sisteron Gérard Chevrier fit une donation en faveur de Forcalquier, à laquelle son collègue souscrivit comme témoin : « Arnoux, évêque de Gap, confirme »³.

L’hagiographie fournit sur lui deux vies de saint. La *Vita I*, datée de la seconde moitié du XII^e siècle, appartient à un manuscrit du début du XIII^e siècle

¹ Sur le début de son épiscopat, la bibliographie hésite entre 1063, 1064, 1065, 1070 et 1074. Gams 1873-1886, p. 552, donne 1063 pour son avènement et fixe sa mort au 19 septembre 1070. Le chanoine Albanès 1895, col. 467-472, le consacre en 1065 et le fait mourir vers 1078.

² Didier 1954, p. 181-184.

³ Bibliothèque de Carpentras, manuscrit 502 ; Chevalier 1913, n°2022.

conservé à la Biblioteca Angelica de Rome⁴, mais issu des chanoines réguliers de Saint-Maurice-en-Valais⁵. L'auteur, resté anonyme, était d'origine gapençaise, comme l'atteste sa connaissance du contexte local. Il s'agissait certainement d'un chanoine de la cathédrale : il écrit pour des « frères » (*fratres*) afin d'éveiller en eux la dévotion envers Arnoux, et leur présente un texte qui devait être lu en leçons durant l'office. À la fin du XII^e siècle, cette *vita* fut recopiée au monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme, où Arnoux avait été moine. Les religieux firent alors commande à un hagiographe local d'une autre vie du saint, d'inspiration plus monastique et centrée sur le Vendômois. La *Vita II* gomme donc les traits gapençais, amplifie l'identité religieuse d'Arnoux et les conventions hagiographiques, jusqu'à essayer d'en faire un martyr⁶.

Malgré la maigreur du dossier, il est possible de cerner la figure d'Arnoux ainsi que les raisons qui expliquent l'importance de son épiscopat et son impact sur l'Église locale durant plusieurs siècles. Ce qui revient aussi à chercher pourquoi les Gapençais ont fait d'Arnoux leur saint patron.

Pour cela, il nous faut découvrir l'état de l'Église de Gap vers l'An Mil ; état fort « dégradé », selon les sources, mais qui correspondait à une tradition ancienne. L'épiscopat d'Arnoux est donc celui d'une réforme enclenchée pour changer cet état de fait ; c'est la réforme grégorienne qui pèse de tout son poids ici. Enfin, on pourra saisir par quelques étapes marquantes le culte qu'Arnoux a suscité dans le diocèse pour comprendre l'intérêt à faire de lui le saint patron de Gap.

L'Église de Gap vers l'An Mil

Le diocèse de Gap se trouve au carrefour d'influences imbriquées. Il est dans cette région de frontière mouvante entre le royaume de France et l'Empire, mais aussi entre différents espaces de pouvoirs locaux : le comté de Provence, le comté de Forcalquier et le Dauphiné. Entre ces deux derniers, la compétition est d'ailleurs vive au XI^e siècle. Dans le Gapençais, l'évêque doit composer avec les ambitions des comtes d'Albon – futurs Dauphins de Viennois –, très présents dans le Champsaur à partir du XI^e siècle, et celles des comtes de Forcalquier auxquels l'évêque doit hommage, mais dont les officiers, notamment le vicomte de Gapençais, ont du mal à s'imposer.

C'est alors que de l'obscurité des sources sur l'épiscopat gapençais⁷ sort un certain Ripert. Il semble appartenir à une famille de puissants locaux, celle de l'évêque Féraud, de la clientèle du comte de Provence. Ripert est, lui, un ancêtre de la famille des Mévouillon, seigneurs de la Drôme et des Baronnie. Il est

⁴ Angelica n° 1269, p. 331-334

⁵ BHL 712b. Nous utilisons le texte édité par Jean-Hervé Foulon (2007). Nous le notons *Vita I*, suivi de la référence à la ligne.

⁶ BHL 712. *Acta Sanctorum*, 19 septembre, VI, Anvers, 1757, p. 95-101, vie éditée par Mabillon en 1701. Nous la notons *Vita II*, suivi de la référence à la page. Cf. Depéry 1845.

⁷ Le premier évêque légendaire de Gap est saint Demetrius, dont la fête était célébrée le 26 octobre. Jusqu'à la fin du X^e siècle, la vie des évêques gapençais est largement méconnue.

évêque de Gap avant 1053⁸. Il nous est connu par les sources traitant d'Arnoux, son successeur. Essentiellement la *Vita I*, assez renseignée sur la vie de l'Église locale au XI^e siècle. Ce récit nous donne de Ripert un portrait peu sanctifiant : c'était un évêque simoniaque et peut-être même nicolaïte⁹ !

Au temps où Alexandre [II] de bienheureuse mémoire s'acquittait de l'office apostolique [1061-1073], et où l'Église de Gap était privée du soutien pastoral en raison de l'intronisation simoniaque de Ripert de Mévouillons [vers 1053], dont la voracité avait été depuis longtemps exercée, sur le conseil rendu de tout le peuple, le clergé de ladite Église se rendit en présence du susdit pape, afin qu'il daigne prendre pitié de leurs peines (*Vita I* : 1-5)¹⁰

Qu'en est-il vraiment ?

Il semble qu'il ait pu obtenir sa charge en étant choisi par sa famille pour poursuivre la mainmise familiale sur la charge épiscopale : Féraud, son grand-oncle, peut-être Rodolphe, son cousin, puis lui-même, portent le titre d'évêque de Gap. D'ailleurs, il se peut qu'à Gap, une sorte de transition en douceur entre ces évêques ait eu lieu : le jeune aspirant est associé au pouvoir de son parent de son vivant avec le simple titre d'évêque. Une association co-épiscopale proche de ce qui se passe alors dans la royauté capétienne ou dans certains comtés.

Est-il nicolaïte ? Il est difficile de s'en assurer, mais les doutes sont permis, puisqu'il a eu des enfants : est-ce avant ou après sa déposition ? Aucun élément ne permet de trancher. En tout cas, c'est par ce type de comportement que Ripert va s'attirer les foudres de Rome et obtenir une mauvaise réputation.

Pourtant, Ripert, encore en 1055, est toujours bien intégré dans la vie de l'Église provençale et dans la vie gapençaise : il témoigne pour une donation à Saint-Victor de Marseille, à cette date-là. Le 2 mars 1053, il avait témoigné pour un acte du comte de Forcalquier en faveur de l'Église d'Embrun. Encore en 1060, lui, sa mère et ses trois frères font une donation au monastère marseillais¹¹.

⁸ Les dates d'épiscopat de Ripert sont incertaines, Pius B. Gams donne 1060-1063 (p. 552), et Vallon-Corse 1054-1065, *Histoire des évêques de Gap*, repris par Paul Guillaume dans *Plaquettes alpines*, n° 20, Gap, 1884, p. 384 et suivantes. Mais les signatures de Ripert contraignent à avancer le début son épiscopat à 1053 au moins.

⁹ Un simoniaque est un clerc achetant ou vendant des sacrements, et par là même des charges ecclésiastiques. Un nicolaïte est un clerc voué au célibat mais qui vit avec femme et enfants.

¹⁰ La *Vita II* a commis une faute de copie sur ce passage : « l'Église de Gap était privée de l'assistance du soin pastoral en raison de la découverte de l'intronisation d'un simoniaque » (99D). La phrase *symoniaca Riperti Medullionensis intronizazione (Vita I)* a été transformée en *simoniaca reperta intronizazione cujusdam (Vita II)*.

¹¹ Fournier 1890, p. 635-637, (*Regeste dauphinois*, I, n° 1904) ; Guérard 1857, n° 153, p. 179-180, et II, n° 730, p. 71-73 (*Regeste dauphinois*, I, n° 1913 et 1953). On l'a accusé d'avoir mené grand train et d'avoir eu femme et enfants en l'identifiant dans une charte de Saint-Victor de Marseille, mal datée (1080 ? XI^e siècle ?), où un certain Ripert donne l'église de Saint-Antoine dans le territoire des Mées à Saint-Victor : « moi Ripert, et mon épouse Béatrice, et mes fils Ripert, Isnard, Pierre, Raymbaud et Hugues, nous donnons à Dieu, à sainte Marie et à saint Victor », etc. (Guérard, *Cartulaire*, II, n° 711, p. 56-57). Mais cette identification n'a rien de certain.

En fait, ce n'est pas son action d'évêque qui est d'abord en cause, mais la façon dont il conçoit sa charge. Rome lui reproche son arrivée à l'épiscopat qui n'a pas été conforme au principe d'élection *a clero et populo*, ainsi que son ordination. D'autre part, il utilise sa charge comme un bien propre et familial. C'est pour cela qu'il est accusé d'« iniquité » par le pape en 1063, en référence à l'Évangile de Luc : « *si ergo in iniquo mamona fideles non fuistis quod verum est quis credet vobis ? [...] Non potestis Deo servire et mamonae.*¹² »

On se trouve en présence d'un hiatus, qui n'existait pas peu de temps auparavant, entre :

– une tradition carolingienne et féodale d'usage des charges ecclésiastiques comme un pouvoir aux mains d'un lignage,

– et une nouvelle volonté de la part de l'Église romaine : celle d'affirmer sa supériorité et son indépendance vis-à-vis des puissances laïques (ce qu'on appellera la réforme grégorienne).

L'opposition entre ces deux conceptions de la charge épiscopale est telle que Ripert est déposé par le pape (Victor II ou Etienne IX, avant 1058). À Gap, cela dégénère en conflit puisque l'évêque déposé exclut d'obéir à la décision papale, à tel point qu'il conserve le titre d'évêque plusieurs années durant et qu'aucun successeur n'est en place en 1063.

Alexandre II, alors pape, va utiliser ses plus lourdes armes : vers 1061-1063, il excommunique Ripert et jette l'interdit sur le diocèse, c'est-à-dire qu'aucun sacrement (sauf le baptême) ne doit être donné.

Au clergé et au peuple de Gap. Sachez que Ripert, l'envahisseur de votre Église, a été attaché par nous dans les chaînes de l'excommunication et retranché de la communion de la sainte Église. En outre, nous interdisons par notre autorité apostolique tous les offices ecclésiastiques dans l'ensemble de votre diocèse, sauf le baptême, et que l'on ne célèbre nullement l'office des morts, jusqu'à ce que vous chassiez du milieu de vous ledit fils d'iniquité ou que vous en élisiez un autre qui soit digne et idoine¹³.

C'est donc cette « désolation », plus spirituelle que matérielle, qui règne à Gap jusqu'à l'arrivée d'Arnoux et qui est dénoncée par les sources hagiographiques.

Arnoux : un évêque de la réforme

Cette situation de blocage pousse la société gapençaise à réagir. Et c'est le chapitre de la cathédrale qui prend l'initiative de la résolution. Au XI^e siècle, les chapitres de chanoines, qui constituent les collaborateurs directs de l'évêque, forment aussi le corps électoral qui le désigne. À Gap, le chapitre cathédral semble constitué et organisé dès la fin du X^e siècle, puisque l'évêque Féraud, par un acte du 27 mars 1029, consacre l'église Saint-André de Gap et la concède aux Clunisiens, décision prise « avec les chanoines de notre ville », « à la demande du seigneur Ar-

¹² Luc, 16, 11 et 13 (« Si donc vous n'avez pas été dignes de confiance pour l'argent mal-honnête, qui vous confiera le bien véritable ? [...] Vous ne pouvez pas servir à la fois Dieu et l'argent. »).

¹³ *Gallia christiana novissima*, I, *Instrumentum*, n°10, col. 277.

biter, chanoine de Sainte-Marie [c'est-à-dire la cathédrale] ». Signent alors, outre l'évêque, sept chanoines et l'archidiacre, administrateur principal de la communauté¹⁴. Parce qu'ils étaient responsables de l'élection de Ripert, c'était aux chanoines de choisir un autre évêque, comme les y autorisait la lettre d'Alexandre II. Eux, qui avaient dû soutenir Ripert durant son épiscopat, décident de lâcher l'évêque excommunié, qui est certainement victime d'un retournement dans le jeu des alliances locales que nous avons du mal à cerner¹⁵. Le chapitre, soutenu par le pape, fut donc à l'origine de la procédure de déposition de Ripert et de l'avènement d'Arnoux.

Alors que le diocèse subit l'interdit, les chanoines envoient une délégation à Rome portant pétition au pape pour sortir l'Église de Gap des maux qu'elle vit. Autrement dit plus clairement : trouver et imposer un nouvel évêque.

Le pape Alexandre II connaît alors un jeune moine venu à Rome avec son abbé pour une confirmation de l'exemption de leur monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme¹⁶. Ce moine, c'est Arnoux, se distinguant par ses qualités :

Issu d'une famille noble, de libre naissance, soigneusement érudit dans les lettres divines, il fut nourri près du susdit bourg de Vendôme dans le monastère de la Sainte-Trinité par des hommes saints sous l'obéissance de l'abbé (*Vita I* : 12-15).

Selon les canons, il est important que le candidat à l'épiscopat ait une instruction biblique et qu'il ne soit pas un serf. S'il est moine, il faut écarter les religieux instables et désobéissants. Alexandre II veut profiter de la demande du clergé gapençais pour installer sur ce siège un prélat réformateur, et il se tourne naturellement vers Arnoux :

Le pape, voulant satisfaire leur prière, demanda au saint homme d'accepter le soin de l'épiscopat de Gap, car il savait qu'il pourrait résister aux forfaits tyranniques par la sainteté de sa vie et supporter toutes les adversités grâce à l'ardeur de son âme (*Vita I* : 19-23).

Après avoir cherché à refuser, Arnoux finit par accepter la mission pontificale et il est bientôt reçu à Gap « par les âmes du peuple en joie » (*Vita I* : 29). La date de son arrivée dans le diocèse ne peut être que déduite et approximativement fixée à 1064-1065.

Loin de suivre le canevas de la *Vita I* qui constitue pourtant sa seule source, la *Vita II* élabore une longue première partie sur la vie bénédictine d'Arnoux avant sa nomination, partie inspirée par des conventions hagiographiques et monastiques, sans rapport avec une quelconque information concrète. Le biographe précise qu'Arnoux était oblat à la Sainte-Trinité de Vendôme, peut-être sous l'abbé Oderic (1046-1082). Cette abbaye est connue pour avoir été l'un des pôles de la réforme religieuse dans les Pays de la Loire aux XI^e-XII^e siècles. Éduqué sur place, il y mani-

¹⁴ *Gallia christiana novissima*, I, *Instrumentum*, n° 8, col. 274-275, tiré du manuscrit 504 de la Bibliothèque de Carpentras, II, p. 47 ; Guillaume 1882, p. 249 et suivantes.

¹⁵ La déposition de Ripert pourrait être issue d'une dénonciation par une famille rivale dans le milieu politique de Gap (les nouveaux vicomtes ?). Cf. Foulon/Varano 2013.

¹⁶ *Vindocinensis tamen fuerat natione* (*Vita I* : 9). Vendôme est aujourd'hui dans le Loir-et-Cher.

festa tout jeune un grand sens de l'humilité et de la vie religieuse. « On ne voyait aucun signe de mal dans ses actes, malgré sa jeunesse » (*Vita II* : 98A)¹⁷. Il voulut se faire pauvre et s'abreuver à la source divine. Sa sainteté était déjà acquise grâce à la vie monastique :

Il était en effet disposé dès l'aurore à la piété, d'une grande prudence, fécond en humilité, glorieux en chasteté et pudeur, armé de sobriété, calme et pacifique. Il éprouvait sa chair dans les jeûnes, tenait à ce que son corps soit au service de son esprit, toujours premier à obéir (*Vita II* : 98C).

Dans la *Vita II*, l'abbé Oderic va à Rome auprès du pape Alexandre II « pour une affaire concernant le monastère » (98D), certainement afin d'obtenir la confirmation de l'exemption du monastère donnée en 1063. Mais Oderic emmène avec lui Arnoux dont il ne veut se séparer en raison de ses mérites. Le pape tombe aussitôt en admiration devant le jeune homme et en reconnaît la sainteté. Il le prie de demeurer à Rome, auprès de lui, « afin qu'il puisse jouir souvent de la vision du saint homme, de sa grâce et de son utile conversation » (98E). À la demande du pape et après le départ d'Oderic, Arnoux se retrouva donc moine au monastère de Sainte-Prisque, dans l'entourage du pontife, peut-être comme « agent de liaison entre l'abbaye [de Vendôme] et les milieux romains¹⁸ ». Prenant modèle sur le jeune ascète, le pontife se mit lui-même à vivre dans la pauvreté et l'humilité. C'est alors que la délégation gapençaise parvint à Rome :

La grâce divine venant à son aide, le pape ne trouva dans sa conscience pas plus digne par l'honnêteté, les mœurs et la sagesse que le bienheureux Arnoux (*Vita II* : 99E).

Amplifiant la description de son caractère dans la *Vita I*, l'autre biographie assure qu'Arnoux, une fois évêque, « ne changea pas la pauvreté de son âme, mais resta simple et humble, miséricordieux et aimable, cherchant l'avantage de tous, brûlant de ne rien garder pour lui » (99F).

Sur l'origine d'Arnoux et son accès à l'épiscopat, les deux biographies proposent donc des points de vue différents : la *Vita I* est gapençaise et considère la venue d'Arnoux en fonction des difficultés locales, liées à l'épiscopat dramatique – ou dramatisé – de Ripert, tandis que la *Vita II* construit un récit monastique où Arnoux apparaît comme un archétype de saint religieux. Le seul point commun entre les deux est la forte présence de la papauté dans la promotion d'Arnoux, aspect particulièrement souligné dans la *Vita II*.

Arnoux arrive alors à Gap où Ripert, sans soutien fort, s'efface finalement. Mais bien qu'étant le nouvel évêque, Arnoux doit être isolé tant vis-à-vis du lignage déposé que de ses adversaires déçus par cette élection d'un étranger à la tête du diocèse¹⁹. Les élites locales ont été finalement dépossédées de leur terrain d'affrontement favori : celui des charges tant ecclésiastiques que laïques ! Mais c'est justement la volonté de Rome : rompre avec le jeu des alliances locales pour faire passer la réforme de l'Église soutenue par les papes, ce que seul un étranger pouvait réaliser – nous allons le voir plus loin.

¹⁷ Le mot *puer* (désignant le garçon entre sept et dix-sept ans) est répété cinq fois.

¹⁸ L'expression est de Jean-Hervé Foulon, Foulon 2008, p. 99-101.

¹⁹ Cf. Foulon/Varano 2013.

Son épiscopat est marqué par une série de miracles pour lesquels Arnoux devient célèbre. Ainsi, lors de sa venue à Valernes pour la consécration d'un lieu de culte, Arnoux fait revenir à la vie un ouvrier du chantier de la basilique qui était tombé de l'échafaudage.

Alors que l'homme de Dieu allait visiter dans son diocèse Valernes pour en consacrer le temple, qui est un bourg loin d'être misérable comparé à la pauvreté de notre terre, on lui apprend que quelqu'un, alors qu'il travaillait dans ladite basilique, avait rendu l'esprit en raison d'une mauvaise chute (*Vita I* : 34-37)²⁰.

Arnoux arrive immédiatement, asperge l'homme d'eau bénite, lui fait le signe de croix et le ressuscite. « Aussitôt, la rumeur de sa vertu se diffusa à travers le bourg » (*Vita I* : 38). Le jour même, il guérit aussi un aveugle. Le clergé de la cathédrale, responsable de sa désignation comme évêque et de la rédaction de son hagiographie, participe dès le début à la publicité autour de sa réputation de thaumaturge : « Cet autre fait éclatant nous ayant été rapporté par un chapelain de notre église, nous comprîmes que nous ne pouvions plus garder le silence ». Son action épiscopale semble se résumer à des actions miraculeuses édifiantes, lesquelles sont recopiées telles quelles dans la *Vita II*²¹.

Malgré son isolement, Arnoux s'affirme dans sa charge épiscopale. Face aux difficultés du temps, il tient ferme dans sa mission. C'est en particulier face à ces pouvoirs laïcs locaux qu'Arnoux doit s'affirmer. Lui-même ou ses proches collaborateurs en subissent la violence, comme nous l'illustre un passage de sa vie :

Quelques jours avant sa mort, de juste mémoire, il convient de rappeler qu'il plaça sous anathème un *mile*²² nommé Laidet, car il avait mutilé un de ses chanoines par une torture très cruelle (*crudelissima maceratione*). Il était du château de Charance, lequel fut condamné en même temps, puis ensuite détruit de fond en comble par les Gapençais et contraint de passer juridiquement en possession de la ville, de sorte qu'il devint la demeure des bêtes sauvages et des oiseaux (*Vita I* : 53-58).

Arnoux ne laisse donc pas le pouvoir temporel porter atteinte au pouvoir clérical et n'a pas hésité à condamner les hommes du vicomte de Gap, basés à Charance. Il a fait face aux violences féodales contre lesquelles l'Église avait mis en place le mouvement de la paix de Dieu, au siècle précédent. Face aux agents du comte de Forcalquier, ces vicomtes qui demeuraient à Charance, Arnoux est intraitable.

D'autre part, en pasteur zélé, il fait la promotion de la vie monastique et consacre des églises. Il aide au développement du prieuré clunisien de Saint-André à Gap et, on l'a vu, consacre l'église de Valernes.

²⁰ Valernes, au sud de la Durance et du diocèse, face à Sisteron, faisait au XII^e siècle partie du comté de Provence. Saint-Victor de Marseille y contrôlait le prieuré Saint-Érège.

²¹ Ainsi, le miracle de l'ouvrier tombé mort et ressuscité (100C). La *Vita II* ajoute un miracle ayant eu lieu à Vendôme : la résurrection d'un enfant noyé (100D).

²² À cette époque, le terme ne désigne pas encore le chevalier au sens noble du terme, mais plutôt un soldat, membre d'une clientèle seigneuriale, et auquel l'Église tente d'imposer une nouvelle éthique, cf. Flori 2010, p. 112 et suivantes.

En tout cela, Arnoux n'est peut-être pas un précurseur à Gap, mais il le fait avec talent et surtout en cohérence avec ce grand mouvement que fut la réforme grégorienne. Celle-ci se résume en trois-idées-forces²³ :

– Replacer les sacrements au cœur de l'œuvre du Salut. D'où la revalorisation du rôle du prêtre.

– Affirmer la distinction nette entre les clercs et les laïcs, telles deux lignées différentes, avec une hiérarchie comme l'explique Hugues de Saint-Victor : « il existe deux façons de vivre, l'une terrestre, l'autre céleste et selon des deux façons de vivre, il existe deux peuples, et dans ces peuples, deux pouvoirs, l'un inférieur, l'autre supérieur. De même que la vie spirituelle est plus digne que la vie terrestre, de même le pouvoir spirituel est-il supérieur en honneur et en dignité au pouvoir terrestre ou séculier. »

– Cette distinction s'applique dans le rapport aux biens et aux droits : les biens ecclésiastiques reviennent aux ecclésiastiques.

Ce mouvement d'idées crée donc une séparation qui n'existait pas vraiment jusque-là et de là fonde l'institution. L'Église se reconstruit ainsi autour du pape donnant la norme et la vérité, avec un *dominium* indépendant. Les évêques réformateurs comme Arnoux succèdent donc à une ancienne génération incarnant l'imbrication temporel/spirituel et les nouveaux se placent comme les défenseurs de l'Église autonome et supérieure aux puissances laïques. Arnoux, dans cette perspective, remet en valeur les sacrements (qui ne sont plus objets de trafic d'influence), mais aussi le statut des clercs (les chanoines par exemple) à défendre face aux *milites*, la façon de vivre des hommes d'Église et des consacrés (les Clunisiens) et fait respecter les domaines de l'Église.

Enfin, le nouvel évêque permet le resserrement des liens entre Gap et la papauté, jusque là peu présente dans la vie du diocèse. Son épiscopat est donc une sorte de renouveau dans la vie ecclésiale gapençaise permettant de replacer Rome dans la vie politique et religieuse locale et l'application de la souveraineté de l'Église. Le mouvement gagnera petit à petit l'ensemble de l'Église en Europe, et Arnoux fait partie des premiers à l'avoir appliquée chez lui.

Un culte pour la société gapençaise

Après un épiscopat marquant, Arnoux s'éteint à Gap, vers 1079. Durant cette quinzaine d'années, l'évêque a concentré sur lui une certaine vénération qui se manifeste après son décès. Il est enterré à Saint-Jean-le-Rond, l'ancien baptistère devant la cathédrale, et sa tombe reçoit rapidement des témoignages de piété. Ses biographes notent que les miracles se multiplient sur sa tombe, touchant souvent à la cécité : un Allemand (*theutonicus*) aveugle vient à Gap se recueillir durant un an sur sa tombe avant d'être guéri ; une pauvre femme de la ville est elle aussi miraculée. Devant le succès de son culte, l'évêque Armand veut translater son corps vers 1104 pour développer le pèlerinage sur sa tombe²⁴ :

²³ Cf. Mazel 2013.

²⁴ *Gallia christiana novissima*, I, p. 471.

Trente années après la disparition du saint homme, il plut au clergé et au peuple de Gap de placer le corps bienheureux dans un endroit plus éminent de la basilique, à savoir sur un *pulpitum*²⁵ (*Vita I* : 101-103).

Mais cet évêque, un ancien moine (*sic*), n'est connu que par ce texte et n'apparaît pas dans les listes épiscopales. Celles-ci présentent toutefois un vide entre Odilon, mentionné en 1085, et Isoard, évoqué en 1105. Armand aurait-il été évêque à cette époque ? Quoiqu'il en soit, il fait procéder à l'ouverture du tombeau et découvre le corps d'Arnoux intact. Armand ordonne alors la mutilation publique de la main du cadavre afin de constituer des reliques vénérables :

Il trouva le corps intact et le vêtement sans corruption. Tous ceux qui étaient là le virent et, afin que la vérité soit manifestée, on coupa un bras du saint corps et on le conserva en dehors du sépulcre pour servir à la mémoire de la postérité (*Vita I* : 108-110)²⁶.

Son culte est ensuite promu par les actions du chapitre de Gap. Devenu autonome, durant le XI^e siècle, le chapitre assoit son influence en faisant la promotion du nouveau saint dont l'histoire rappelle le poids du chapitre dans le choix de l'évêque. Dans ce cadre, la première version de sa vie est mise par écrit par un chanoine pour ses confrères à la fin du XI^e siècle. La *Vita I* montre les préoccupations de ses commanditaires du dernier quart du XII^e siècle. La source s'intéresse à Arnoux pour mieux montrer la présence du chapitre canonial, lequel intervient aux étapes importantes de son épiscopat. Or, à l'époque de la rédaction de cette biographie, les chanoines venaient d'obtenir du pape Alexandre III une bulle spéciale, datée du 2 septembre 1176, les exemptant de la juridiction épiscopale, « à la demande de nos chers fils, le doyen et les chanoines du chapitre de Gap ». Seul le doyen avait désormais autorité sur eux. Et le pape de prendre sous sa protection

le chapitre, avec ses dignités, prébendes, églises, chapelles, oratoires, domaines, lieux habités, juridictions, maisons, granges, familles, animaux, prèts, fours, moulins, vignes (...), et tous les sujets du chapitre soumis directement au Siège apostolique, afin que lui soit évité à l'avenir toute violence, dans ses biens et ses personnes, contre la liberté de l'Église²⁷.

Dans les années 1180, fort de son autonomie, reconnu par le pape et l'empereur, le chapitre fait rédiger la *Vita I*, laquelle illustre sa piété envers Arnoux, sa volonté d'en diffuser le culte, mais aussi la conscience que le chapitre avait acquise de lui-même, de ses origines et de ses luttes contre Ripert – archétype du mauvais évêque – et contre Laidet – figure du pouvoir féodal violent, derrière laquelle se cache peut-être celle des vicomtes de Gap, agents des comtes de Forcalquier. À la même époque, les habitants de Gap s'étaient révoltés contre ces derniers. En 1184, des chevaliers, des bourgeois et le peuple avaient capturé en pleine cathédrale, au pied de l'autel, un homme du comte, Bertrand Caussaviella, et l'avaient traîné hors de l'église pour l'exécuter à coup de pierres et d'épées. Le comte dut intervenir auprès de l'évêque Guillaume (1180-1188) pour faire respecter ses droits et

²⁵ Terme qui désigne en principe un ambon, mais ici plus sûrement un édifice surélevé.

²⁶ La *Vita II* commet un amalgame particulier à ce sujet : son auteur déforme le passage sur l'attaque du *miles* Laidet qui blesse le saint au bras (*Vita II* : 100BC). C'est cette blessure qu'on retrouve encore sanglante dans sa tombe ; ce qui justifie la mutilation.

²⁷ Archives départementales des Hautes-Alpes, G 1859, cf. Guillaume 1897, p. 25.

exiger que les meurtriers soient punis²⁸. En commandant la rédaction de l'histoire d'Arnoux, le chapitre interprète nécessairement la légende du saint évêque en fonction des événements récents à Gap.

Le chapitre s'applique à conserver le culte d'Arnoux et à entretenir l'image de son supplice. Le 22 octobre 1204, l'évêque de Gap, Guillaume de Gières, « avec le consentement et la volonté des chanoines de Gap », fait donation de l'église de Saint-Julien en Beauchêne au couvent de Saint-Marcel de Die. La charte est confirmée par le sceau en cire du chapitre († *CAPITULI VAPINCENSIS*), portant comme emblème au revers le bras tranché de saint Arnoul, revêtu d'une double manche, sortant d'un nuage et bénissant : « La main droite de l'évêque saint Arnoux te le confirme » († *DEXTERA SanCTI ARNULFI EPISCopi Tibi CONFirmat*)²⁹.

Le bras du saint devient aussi la marque de l'évêque de Gap. Le 11 juillet 1231, l'évêque Guillaume d'Esclapon (1217-1325) confirme la donation d'une terre par Falcon de Veynes en faveur de la chartreuse de Durbon. L'acte est scellé par le sceau de l'évêque († *VILLELMI DESCLAPO*), représentant le prélat debout, vêtu d'une tunique, d'une chasuble et d'un camail, bénissant de la main droite, sa crosse dans la gauche. Et au revers de figurer le bras d'Arnoux coupé et bénissant († *DEI GRATia EPISCoPI VAPINCENSIS*). L'acte précise que le donateur supplie « le seigneur G., évêque de Gap et le chapitre de son Église, d'apposer et de confirmer la présente charte par l'impression de leur sceau³⁰ ». Ce sceau, et donc le bras d'Arnoux, est commun à l'évêque et au chapitre. Gap possède un saint personnage, précurseur de la réorganisation des pouvoirs en faveur de l'Église institutionnelle, qui est appliquée au moment où son culte se développe. Et son souvenir honore tout le diocèse.

Le culte du saint évêque s'enracine profondément dans le Gapençais, faisant oublier la construction hagiographique autour de lui³¹. La ferveur populaire est au rendez-vous. Les gens se pressent auprès des reliques du saint à tel point que le jour anniversaire de son décès, le 19 septembre, devient un jour de fête et de célébration privilégiée dans le diocèse. En 1290, une bulle du pape Nicolas IV accorde à la cathédrale de Gap une indulgence d'un an et quarante jours pour tous ceux qui visiteraient l'église et y prieraient lors des fêtes de la Vierge et de saint Arnoux³². Deux fois par an, les chanoines se réunissent en chapitre, sous le patronage d'Arnoux et au jour de sa fête, et règlementent la liturgie diocésaine autour du saint. Le 10 janvier 1328, l'évêque accorde dix jours d'indulgence à qui invoquerait Arnoux après ses repas sous la formule : « Prie pour nous, bienheureux Arnoux » (*Ora pro nobis, beate Arnulphe*)³³. Le prénom est d'ailleurs très fréquent à Gap durant le Moyen Âge et l'époque moderne.

²⁸ Archives départementales des Bouches-du-Rhône, B 294 ; Amat 1882, p. 185-188.

²⁹ Guillaume 1893, p. 188-189 ; Roman 1870, p. 89-91. Les représentations sont tirées de cet article.

³⁰ *Chartes de Durbon*, n°373, p. 254.

³¹ Même le chanoine Albanès reprend la légende : « L'un d'eux leva sur lui ses mains sacrilèges et le frappa de son épée ; le bras du courageux pontife fut gravement atteint, et il garda toute sa vie les traces de la blessure qu'il avait reçue » (*Gallia christiana novissima*, I, col. 471).

³² Bibliothèque nationale de France, Fonds Moreau, manuscrit 1226, p. 354.

³³ Archives départementales des Hautes-Alpes, G 1673.

Le culte du saint évêque s'est quelque peu diffusé hors du diocèse. La trace la plus évidente en est la rédaction de la *Vita II*, reprise de la première version de la vie d'Arnoux par les moines de Vendôme, mais avec des considérations éloignées de celles du clergé gapençais. Les différences entre ces deux vies (les causes de sa nomination épiscopale, ou la description de ses origines, par exemple) correspondent non pas à une distorsion d'informations entre leurs auteurs, mais bien à des objectifs spécifiques à chaque rédaction et à des publics différents. En raison de ses extrapolations, de ses erreurs et de son éloignement de Gap, la *Vita II* ne peut servir à décrire la nature réelle de l'épiscopat d'Arnoux. Tout au plus permet-elle de montrer que son culte s'était diffusé avant le XIII^e siècle au nord de la Loire, où l'on fait de lui d'abord un saint monastique, martyr et thaumaturge. La *Vita I* est plus précise. L'auteur connaît le diocèse, il en mentionne les lieux et leurs qualités (voir les commentaires sur Valernes et Charance), les structures politiques et féodales. Malgré ses stéréotypes, il dépeint en Arnoux un évêque réel, qui consacre des églises, visite son territoire, rencontre les fidèles, prie, refuse la simonie et le nicolaïsme de son prédécesseur, s'oppose à la violence des seigneurs locaux et de leurs hommes, accompagne le mouvement de paix. Il est soutenu par son clergé, notamment le chapitre cathédral, et vite considéré comme un saint par son peuple. La *Vita II*, sans grande valeur d'historicité, prouve l'intérêt et la dévotion qu'Arnoux a pu susciter après sa mort loin de son siège épiscopal. Son culte s'y ancre localement comme le montre l'insertion d'un miracle – « inconnu des Gapençais, dont il avait été évêque » (100D) –, celui d'un enfant mort noyé près de Vendôme, ressuscité par Arnoux.

L'obtention d'indulgences pour sa fête et l'œuvre de diffusion de son culte par l'Église de Gap fait connaître Arnoux dans les diocèses voisins qui font entrer le saint dans leurs documents liturgiques aux XIV^e et XV^e siècles³⁴. C'est alors la période d'apogée de son culte.

Cependant les traces du culte se réduisent un peu à l'époque moderne. Elles se restreignent de plus en plus au seul diocèse de Gap, et dans celui-ci la ferveur semble s'atténuer. Mais il en reste encore des traces, comme les reliques du saint et la fête patronale, et des créations, peu nombreuses mais non sans intérêt.

La réalisation moderne la plus marquante au sujet d'Arnoux est une peinture de Louis Court (1670-1733)³⁵. Ce peintre, originaire d'une famille bourgeoise de Guillestre, s'est formé aux Beaux-Arts d'Avignon, puis après des premières réalisations à Embrun et Gap, rejoint la brillante Académie Saint-Luc à Rome (avant 1717). Louis Court est connu pour son œuvre religieuse en Provence (diocèses de Gap et d'Embrun, mais aussi Avignon, Die et Lorgues) dans la veine de l'école française du XVIII^e siècle. En 1716, François de Malissoles, évêque de Gap, lui commande « des éléments décoratifs dont deux grands tableaux » pour la cathédrale. Un de ces tableaux représente saint Arnoux. L'évêque en est si satisfait qu'il le rémunère davantage pour cette réalisation que pour le reste de son travail et décide de rehausser l'œuvre par des « ornements d'architecture » pour l'enrichir. Une grande structure boisée faite de décors floraux encadre alors la peinture. Louis

³⁴ Foulon 2007.

³⁵ Sur ce peintre, voir Queyras-Combe 2003.

Court y a peint saint Arnoux prêchant au peuple de Gap dans un cadre quelque peu atemporel. Le saint est debout, paré des habits épiscopaux, montrant d'une main un crucifix qu'il tend de l'autre. Autour se trouvent des groupes d'hommes et de femmes, enfants, adultes ou vieillards, vêtus à l'antique. Le ciel est bas et sombre mais une éclaircie se trouve au centre du tableau dans l'axe formé par une vallée où coule une rivière. Les couleurs rouges de ses habits attirent l'œil vers Arnoux ; la lumière met en valeur le crucifix et le point de fuite ouvrant au-delà des nuages. Le message est clair : la prédication d'Arnoux invitant à rejoindre le Christ peut faire sortir les Gapençais des ténèbres. Le saint est célébré pour la vigueur de sa foi et de son évangélisation qui est entendue par tous les âges de la vie. Sa parole mène au Christ que la composition du tableau assimile au cours d'eau de la vallée, le « fleuve d'eau vive » de la Bonne nouvelle.

Cette œuvre témoigne bien d'un culte qui ne retient plus qui était précisément le saint du XI^e siècle ni ce qu'ont été ses nombreuses décisions, mais davantage son impact en tant qu'évêque réformateur qui a donné toute son énergie pour valoriser l'Église et remotiver les croyants. Louis Court représente donc un évêque à la tête de son peuple, tel un pasteur soucieux de la foi de son diocèse, et qui n'a qu'un seul but : conduire vers le Christ. La collusion avec les pouvoirs laïcs n'est plus le principal péché à extirper du diocèse ; la charge épiscopale n'est plus vue comme celle du défenseur de la cité en premier lieu mais comme celle du pasteur guidant



*Tableau de Louis Court se trouvant dans la cathédrale de Gap « Saint-Arnoux prêchant ».
Extrait de Sur les pas de Louis Court, Hélène et Luc-André Biarnais,
Éditions du Laus, 2014.*

vers le monde spirituel. La représentation des Gapençais dans un milieu sombre et menaçant relève, elle, de la tradition qui s'est forgée sur les désastres dus aux évêques précédents le saint : cette désolation qui a failli perdre le peuple de Dieu dans le diocèse est présente par les nuages qui s'accumulent mais qu'Arnoux va pouvoir dégager par la force de la foi. En 1716, cette désolation peut être assimilée à une catastrophe récente : en 1692, les troupes du Duc de Savoie pénètrent dans le royaume et traversent le diocèse de Gap. La ville est entièrement détruite par l'incendie qui suit leur passage. Mgr de Malissoles a la charge de relever son Église et peut rapprocher sa mission de celle d'Arnoux, en mettant de côté le contexte précis de réforme romaine du XI^e siècle.

En ce sens, la peinture de Louis Court témoigne d'un changement dans les intérêts des promoteurs du culte d'Arnoux. Pour le clergé local, il n'y a plus à défendre le chapitre ou le pouvoir épiscopal contre les puissances laïques. Arnoux sert désormais de modèle de foi et de vertu évangélicatrice. C'est d'ailleurs durant ce début du XVIII^e siècle que la *Vita II*, plus adaptée à ces intérêts, se diffuse après sa publication par Mabillon. Elle prend le pas sur la *Vita I*, à tel point que c'est cette seconde version que Mgr Depéry lui-même reprendra pour faire connaître le saint qu'il entend promouvoir au XIX^e siècle.

Malgré la belle réalisation de Louis Court, la vénération du saint s'estompe quelque peu. Ses reliques ont subi les aléas de l'histoire³⁶ : en 1692, elles passèrent l'invasion des soldats du Duc de Savoie en étant cachées sous les pavés de la cathédrale. Pendant la Terreur, il fallut à nouveau les cacher ; leur buste reliquaire fut fondu. Le culte se restreint au diocèse de Gap aux XVIII^e et XIX^e siècles³⁷. On fait moins de cas de l'illustre évêque.

C'est ce déclin que Mgr Depéry dénonce dans son mandement sur le culte de saint Arnoux³⁸. Jean-Irénée Depéry, prélat érudit, est nommé évêque de Gap en 1844. Il a à cœur de rétablir un certain prestige pour l'Église de son diocèse : il fonde à Embrun l'Académie flosalpine ; il fait un « audit » de la situation de toutes ses paroisses ; il y impose le rite romain et multiplie les visites pastorales ; il s'applique à dynamiser la vénération de Notre-Dame du Laus (Copie authentique des manuscrits en 1850 et couronnement de la Vierge en 1855). Dans le cadre de cette forte action épiscopale, il souhaite faire repartir le culte de saint Arnoux et donne un mandement en ce sens en 1845. Il y fait un bilan personnel de cette vénération : d'après lui, si la fête de saint Arnoux continue à être célébrée, ce n'est plus avec la ferveur adéquate : « le retour de cette fête ramène encore, il est vrai, les démonstrations extérieures de la joie publique ; mais cette joie profane, pour le plus grand nombre, ne sait plus honorer dignement l'Élu du Seigneur »³⁹. Il s'applique donc à critiquer la situation actuelle, remplie d'impiété, et l'oubli de son saint prédécesseur. « Aujourd'hui... Arnoux, en parcourant les rues de sa ville

³⁶ Depéry 1845, p. 52-54

³⁷ Après sa diffusion aux XIV^e et XV^e siècles, on ne trouve plus hors de Gap qu'une mention du saint à Blois (héritage de sa vénération à Vendôme) avec une vie résumée dans le Bréviaire diocésain de 1737 (Foulon 2007, p. 355).

³⁸ Depéry (1845)

³⁹ *Op.cit.*, p. 12

épiscopale, pourrait à peine reconnaître son peuple jadis si fidèle imitateur de sa haute sainteté »⁴⁰. En contrepoint, il fait l'éloge d'Arnoux et de la dévotion passée. Le saint évêque est mis en valeur avec une série de comparaison entre sa foi et le milieu géographique haut-alpin. Ainsi, Depéry estime que « par la médiation [de Saint Arnoux] Dieu se leva, il se fit un grand calme et l'Église des Alpes demeura debout, jeune, inébranlable comme vos rocs majestueux qui bravent les siècles et les tempêtes »⁴¹. De même, la foi de saint Arnoux atteint des sommets, « semblable à l'aigle des Alpes »⁴²... Alors Depéry se lance dans un plaidoyer pour le retour à Arnoux, voire même le retour d'Arnoux lui-même quand il s'adresse à lui ainsi : « Levez-vous de votre tombeau, grand apôtre des Alpes ! »⁴³.

Depéry tient à publier à la suite de son mandement la vie d'Arnoux, dans le but de le rendre à nouveau présent chez les Gapençais. Mais ses sources sont restreintes et il ne peut s'appuyer que sur la *Vita II* publiée près de 150 ans auparavant. L'évêque tente alors de broder d'après les récits miraculeux qui s'enchaînent ; « un véritable morceau de bravoure hagiographique », d'après Jean-Hervé Foulon⁴⁴. La difficulté n'empêche pas l'auteur d'atteindre une partie de son objectif : le saint est à nouveau reconnu dans les ouvrages d'histoire locale ou les notices d'hagiographie entre les années 1850 et le milieu du xx^e siècle.



Buste reliquaire de Saint-Arnoux.

Pour remettre sur pieds son culte dans la cité épiscopale, Depéry crée une confrérie de jeunes gens sous le vocable du saint. La confrérie de Saint-Arnoux est destinée aux garçons, après leur première communion, pour leur offrir un refuge contre le monde impie, entre 10 et 17 ans. Ils doivent vivre des exercices de piété régulièrement et des prières quotidiennes. Ils ont le privilège d'être au-devant des processions, surtout le 19 septembre, et leur engagement est vu comme un noviciat pour la confrérie des Pénitents, encore active alors. Depéry leur donne comme mission d'être des modèles pour la jeunesse. L'évêque ne tarit pas de moyens pour relever le culte : il obtient du pape Grégoire XVI une indulgence supplémentaire ; il donne une ordonnance pour le cérémonial de la fête fixée au dimanche suivant le 19 septembre suivant un rite

double de première classe, où le buste d'Arnoux⁴⁵ doit être porté en procession ; la fête est précédée d'une neuvaine qu'il rédige ainsi que des hymnes et des prières dédicacées au saint.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Op. cit.*, p. 10

⁴² *Op. cit.*, p. 12-13

⁴³ *Op. cit.*, p. 17

⁴⁴ Foulon 2007, p. 322

⁴⁵ Cette photographie est extraite du site du diocèse de Gap et d'Embrun.

<http://www.diocesedegap.fr/fete-de-la-saint-arnoux/>

Il serait intéressant de savoir ce que cette action pastorale forte a pu donner comme résultats dans la pratique des fidèles dans la deuxième partie du xix^e siècle et trouver le nombre des membres de la confrérie Saint-Arnoux. En tout cas, cela nous donne un exemple d'usage du saint patron pour des soucis contemporains, non en faisant d'Arnoux un objet d'étude historique mais comme une figure incarnant la foi ancrée au cœur et le zèle missionnaire. Le souci de Depéry n'était pas de retrouver le culte original mais de se servir du saint que Dieu avait donné à l'Église de Gap pour la sortir de l'incrédulité qui faisait sa faiblesse selon lui... comme Arnoux avait dû faire face aux périls de son époque pour servir l'Église romaine.

Malgré les efforts du savant évêque, le culte du saint ne s'est cependant pas profondément enraciné, puisqu'au xx^e siècle, la fête de Saint-Arnoux est davantage retenue comme une occasion de cette « joie profane » dénoncée par Depéry (fête foraine, concours bouliste, feu d'artifice...) que le moyen d'approfondir sa foi.

Conclusion

Malgré la maigreur des sources du xi^e siècle, nous pouvons reconnaître en saint Arnoux un évêque marquant dans l'histoire de Gap. Dans ce diocèse, alors que la charge épiscopale est jusque là organisée comme un pouvoir familial à gérer comme un autre, il s'impose de l'extérieur par l'intervention du pape dans les collusions locales et le saint évêque réussit à y introduire la réforme grégorienne. Cet homme de l'étranger arrive à se faire aimer des ficèles gapençais et crée autour de lui une vénération particulière.

Le diocèse n'a pas manqué d'utiliser son culte pour mettre en valeur la cathédrale et le pouvoir épiscopal. D'autant que durant le Moyen Âge la dévotion populaire est au rendez-vous. Plus tard, elle s'efface progressivement laissant le souvenir plutôt vague d'un bon évêque. Sa mémoire est convoquée en temps de crise ou de baisse de la dévotion par ses successeurs. Arnoux est la figure à laquelle l'Église de Gap a voulu se raccrocher pour surmonter les épreuves du temps, non sans mal. Ainsi, la relance de la dévotion par Mgr Depéry prouve à la fois la force de la figure d'Arnoux – mobilisatrice – mais aussi la faiblesse de son culte au xix^e, puis au xx^e siècle. Chaque époque a essayé de mettre en valeur le saint patron au gré des attentes du temps. Il reste à savoir comment Arnoux peut être un modèle à mettre en avant pour l'Église de Gap au xxi^e siècle.

Bibliographie

Albanès 1895: Chanoine Albanès, *Gallia christiana novissima*, I, Montbéliard, 1895.

Révolution, Paris, 1954.

Amat 1882 : Clément Amat, « Une page inédite de l'histoire de Gap », in *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1882.

Chevalier 1913 : *Regeste dauphinois*, éd. Ulysse Chevalier, I, Valence, 1913, n°1913, 1953, n°2022.

Depéry 1845 : Jean-Irénée Depéry, *Vie de saint Arnoux, évêque et patron du diocèse de Gap*, Gap, 1845.

Flori 2010 : Jean Flori, *L'idéologie du glaive. Préhistoire de la Chevalerie*, Genève, Droz, 2010 (rééd.).

Foulon 2007 : Jean-Hervé Foulon, « Recherches autour du dossier hagiographique de saint Arnoux, évêque de Gap (mort avant 1079) », in *Analecta bollandiana*, n°125-2, déc. 2007, p. 321-355.

Foulon 2008 : Jean-Hervé Foulon, *Église et réforme au Moyen Âge. Papauté, milieux réformateurs et ecclésiologie dans les Pays de la Loire au tournant des x^e-xii^e siècles*, Bruxelles, De Boeck, 2008 (coll. « Bibliothèque du Moyen Âge, 27).

Foulon/Varano 2013 : Jean-Hervé Foulon, et Mariacristina Varano, « Réforme et épiscopat en Provence. Étude comparée des cas de Gap et de Sisteron au milieu du xi^e siècle », in *La réforme «grégorienne» dans le Midi (milieu xi^e - début xiii^e siècle)*, (*Cahiers de Fanjeaux* 48), Toulouse, Privat, 2013.

Fournier 1890 : Marcellin Fournier, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cotitiennes : et particulière de leur métropolitaine, Ambrun*, édité par Paul Guillaume, I, Paris-Gap, 1890.

Gams 1873-1886 : Pius B. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, Regensburg-Ratisbonna, 1873-1886.

Guérard 1857 : Benjamin Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, I, Paris, 1857.

Guillaume 1882 : Paul Guillaume, *Notice historique et documents inédits sur le prieuré de Saint-André de Gap*, Gap, Impr. Hoffmann, 1882.

Guillaume 1893 : Paul Guillaume, *Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux, diocèse de Gap*, Montreuil, 1893, n 269.

Guillaume 1897 : Paul Guillaume, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Hautes-Alpes*, III-5, Gap, 1897.

Mazel 2013 : Florian Mazel, « Pour une redéfinition de la « réforme grégorienne ». Éléments d'introduction », in *La réforme «grégorienne» dans le Midi (milieu xi^e - début xiii^e siècle)*, (*Cahiers de Fanjeaux* 48), Toulouse, Privat, 2013, p. 9-38.

Queyras-Combe 2003 : Colette Queyras-Combe, *Louis Court de Guillestre (1670-1733). Images de la Parole transmise*, Association des descendants des Court, 2003.

Roman 1870 : Joseph Roman, *Sigillographie du diocèse de Gap*, Paris-Grenoble, 1870 (Monuments de l'histoire des Hautes-Alpes), n°48.